



Collège Aristide Briand – NANTES

Année scolaire 2023-2024

Direction Administration

Principal :	M. Vincent PAYEN DE LA GARANDERIE
Principale Adjointe :	Mme Chantal BUCHON
Gestionnaire :	Mme Viviane LOCURATOLO
CPE :	M. Mikaël DESCOURS
Secrétaire de Direction :	Mme Pernelle FERNANDES
Secrétaire de Gestion :	Mme Gaëlle OUAGAZZAL
Secrétaire :	Mme Caroline LUNEAU

19 rue Louis Blanc 44200 NANTES mail : ce.0440049p@ac-nantes.fr

site du collège : <https://abriand-nantes.loire-atlantique.e-lyco.fr/>

site du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse : <https://www.education.gouv.fr/>

Service de santé

**La santé est un état de bien-être physique, social et mental.
L'infirmier d'un établissement scolaire en est le référent.**

**Infirmière : Mme Valérie Préaudeau
Lundi, Jeudi et Vendredi de 9h à 17h**

- Accueil des élèves (soins, écoute)**
- Bilan infirmier pour tous les élèves de 6ème**
- Organisation et participation à des actions d'éducation à la santé et à la citoyenneté**
- Accompagnement des familles dans leurs démarches pour les élèves à besoins particuliers (problème de santé, mise en place des PAI, situation de handicap...)**

Travaille en concertation avec le Médecin scolaire Dr. Dardenne

Contact : valerie.preaudeau@ac-nantes.fr 02 40 35 05 66

Service de gestion

(bureaux n°218 et n°215)

Demi-pension :

- **Service rendu aux familles**
- **Agents employés par le Conseil départemental**
- **Jours concernés : lundi, mardi, jeudi et vendredi**
- **Possibilité de déjeuner :**
 - **au forfait, 2 forfaits trimestriels étant proposés (demi-pensionnaire 4 jours et demi-pensionnaire 2 jours), avec une facture établie pour chaque trimestre (septembre-décembre/janvier-mars/avril-juillet)**
 - **occasionnellement, en achetant son repas à l'avance (4€ par repas en 2023)**

Interlocuteur pour : demande de fonds sociaux, bourses, encaissements sorties/voyages, etc.

Service social

Assistante sociale : Mme Lucile COGNEE

***3 jours par semaine (lundi, mercredi matin et
vendredi)***

Accueil sur rendez-vous

- **Questions financières (aides diverses)**
- **Questions éducatives**
- **Autres**

Orientation

PSY-EN : Mme Lucie THIBAUDAULT

VENDREDI

Prise de rdv à l'accueil

- **Favoriser la réussite scolaire**
- **Aider à l'élaboration du projet d'orientation**
- **Accompagner les élèves en difficulté**
- **Prévenir le décrochage scolaire**

Structure 2023-2024

6ème : 4 divisions (120 élèves, 30 élèves par classe)

5ème : 4 divisions

4ème : 4 divisions

3ème : 4 divisions

TOTAL : 455 élèves

En plus : 1 Unité Locale d'Inclusion Scolaire (ULIS (12 élèves)

1 Section Internationale Britannique par niveau (15 élèves)

1 Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) par niveau

35 enseignants

7 Assistants d'éducation (AED), 1 CPE

11 agents techniques du Conseil Départemental 44

4 personnels médico-social et d'orientation

6 personnels administratifs et de direction

5 AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de handicap)

La Vie scolaire

CPE : M. Mikaël DESCOURS (Conseiller Principal d'Education)

Une équipe de 7 assistants d'éducation (3.8 postes) pour :

- **Travailler en collaboration avec les différents personnels (Administration, enseignants, AS, Infirmière....)**
- **Organiser, animer l'accueil et la vie des élèves lorsqu'ils ne sont pas en cours**
- **Suivre et accompagner les élèves (absences, retards, difficultés relationnelles, travail sur les parcours...)**
- **Éduquer et faire vivre la citoyenneté et le vivre ensemble (formation et élection des délégués, développement durable)**
- **Faire le lien avec les familles (situation spécifique, décrochage scolaire)**

- **En cas d'absence de votre enfant : envoyer dès que possible un mail à : viesco.abriand@ac-nantes.fr**

LES PARENTS, PARTENAIRES IMPORTANTS DU COLLEGE

**Élections des représentants des parents d'élèves au Conseil
d'Administration :**

Vendredi 6 octobre 2023

(le document explicatif : distribué dans quelques jours)

**La FCPE est la fédération représentant les parents d'élèves au
collège Aristide Briand.**

**Réunion organisée par la FCPE le lundi 25 septembre 2023 à 18h
au collège**

Comment mieux faire réussir votre enfant ?

- Parlons d'une même voix auprès du jeune
- Veillez à ce que votre enfant dorme suffisamment
- Ne prenez pas les propos de votre enfant pour argent comptant. Prenez contact avec nous.
- Suivez régulièrement la scolarité de votre enfant :
 - le carnet de liaison : à consulter tous les jours (infos diverses)
 - consultez le site internet mis à jour chaque jour
 - assurez-vous que les leçons / devoirs sont faits à la maison par votre enfant
 - Contactez le collège en cas de d'incompréhension, de questions, d'inquiétudes, de soucis : un enseignant, le PP, la CPE, la Direction, la gestion, l'infirmière, l'AS, la psy EN, les secrétaires etc...
- Inscrivez votre enfant au dispositif DEVOIRS FAITS (faire ses leçons au collège encadré par un enseignant). Gratuit. Il peut être rendu OBLIGATOIRE par le collège.
- REGLE : co-éduquons votre enfant par une communication régulière et courtoise.

COMMUNICATION PAR INTERNET

- Envoi par mail le 7 septembre des identifiants EDUCONNECT (père, mère). Nécessité d'activer votre compte.
- Ca sert à quoi?
 - A s'authentifier sur le site du collège pour accéder notamment à :

Téléservices (Orientation 3ème, Af factures)

 Téléservices

[Accueil](#) [Mes services](#) [Contact](#) [Espace famille](#)

Mes services

- **Téléservices** : suivi de scolarité élève (paiement des factures en ligne, demande de bourse, orientation, affectation)

Accéder à PRONOTE



- **Pronote** (absences, retards, cahier de texte, compétences, notes, messagerie avec l'équipe pédagogique)

Les bourses de collège

Date limite de dépôt des dossiers en ligne : **19 octobre 2023**

En se connectant sur le site du collège (avec identifiant père ou mère, pas l'enfant), ou dossier papier à retirer au secrétariat de gestion
Fournir le dernier avis d'imposition (avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022) et un RIB

Date limite de dépôt des dossiers « papier » : **6 octobre 2023**

Coupon-réponse à rendre aux professeurs principaux le **15 septembre 2023** au plus tard.

En cas d'interrogation, prendre contact avec le collège et notamment avec :

- Mme Caroline LUNEAU, secrétaire de gestion (caroline.luneau@ac-nantes.fr) – présente tous les jours sauf le mercredi)
- Mme Lucile COGNEE, assistante sociale (02 40 35 05 50) – présente le lundi, mercredi et le vendredi, possibilité de prise de message, de rendez-vous, etc. les autres jours
- A refaire chaque année, sauf si vous demandez l'actualisation des données fiscales lorsque vous réalisez une demande en ligne

BONNE SOIREE ET BONNE ANNEE SCOLAIRE

